



Refus visa études et impacts sur le CCM et visa Schengen

Par **nawra**, le **13/09/2013** à **21:05**

Bonjour à Tous,

J'ai une situation trop accablée , en faite je suis fonctionnaire et j'ai eu un visa C de deux ans qui n'est plus valide et que j'ai pas cherché à renouveler (j'ai fait plusieurs voyages Schengen sans dépassements). D'ailleurs je ne suis pas fascinée par l'Europe et je veux pas y séjourner à part mes missions de travail.

Entre autre, j'ai voulu faire une année d'études en Master professionnel en France mais malheureusement un refus, ce master est très important pour ma vie professionnelle et j'y crois c'est pour ça que j'ai pas pensé à renouveler mon visa C puisque je ne suis pas intéressée à séjourner en France entant que touriste..

Entre autres, j'ai mon cousin qui vient demander ma main, il vit en France et a la nationalité Française, et j'ai des questions à vous demander:

-Pourrait t je demander un visa C auprès de l'ambassade d'Italie, (pour shopping)

-Est ce que le refus de visa études implique un refus visa Schengen du consulat de France et des autres pays malgré que j'ai des conditions stables et je ne compte pas quitter et m'installer clandestinement? (bien sur difficile à prouver pour les consulats)

-Le refus visa études aurait t il des implications négatives sur le visa conjoint Français , si tout va bien avec mon cousin bien sur,

-Pourrait t je refaire un visa d'études l'année prochaine avec plus de justificatifs (je reconnais que j'ai présenté un dossier consulaire fragile malgré l'avis pédagogique favorable du SCAC, j'ai juste donné les papiers demandés par TLS et j'ai pas creusé dans les pièces qui aurait pu être demandées par la consulat ni la lettre explicative)

Merci pour votre réponse,